



Abacus travaux de fin d'année salaires

Décembre 2021

Sommaire	Seite
1 Situation initiale	3
2 Conditions requises (logiciels)	4
2.1 Dès version 2021 Abacus : Annonce LAA et LPP à la caisse de compensation	4
2.2 Nouveau formulaire de certificat de salaire	6
3 Travaux préparatoires généraux	7
3.1 Pour la nouvelle année salariale	7
3.2 Pour l'année salariale précédente	7
4 Travaux de fin d'année	8
4.1 Préparer nouvelle année salariale 2022	8
4.2 Déclaration annuelle pour l'année salariale précédente	10
5 Contact	10
6 Annexe	11
6.1 Données nationales 2022	11
6.2 Les assurances sociales 2022 en chiffres	12

1 Situation initiale

Les informations ci-dessous se réfèrent aux versions 2020 et 2021 d'Abacus.

Comme les années précédentes, il n'est **pas possible de travailler avec plus de deux années civiles ouvertes** dans le module des salaires. En ouvrant la deuxième année, il est possible de saisir de manière anticipée des mutations dans les données salariales pour l'année suivante. La gestion de deux années ouvertes permet à la fois de traiter les salaires de la nouvelle année tout en pouvant payer rétroactivement les frais, les salaires des partenaires, etc., pour l'année civile écoulée.

La fonction «Clôturer provisoirement l'année ****» ne permet plus de créer des périodes dans l'année concernée. Ce blocage peut être annulé à tout moment grâce à la fonction «Rouvrir l'année ****».

Après avoir activé la fonction « Clôturer définitivement l'année **** », plus aucune saisie n'est possible dans l'année concernée.

56 Programme de clôture - Abacus [1]

Aperçu 2

1. Choix

Clôture annuelle

Choisissez une des fonctions que vous voulez démarrer

APERÇU

Années actuellement ouvertes	2021 / 2020
Année clôturée provisoirement	-
Données décompte disponibles dès	2021

ÉTAPES DE TRAITEMENT

- Ouvrir année 2022
- Clôturer provisoirement année 2020
- Rouvrir année 2020
- Clôturer définitivement année 2020
- Transmettre données salariales à nouvelle année
- Suppression des données de décompte

i La nouvelle année de décompte est ouverte pour le décompte de salaire
À l'ouverture, un axe temporel est créé en janvier sur les données spécifique à l'année comme données nationales, salaires maximum assurés, données salariales, barèmes, etc.

Retour Suivant Appliquer Annuler

2 Conditions requises (logiciels)

2.1 Dès version 2021 Abacus : Annonce LAA et LPP à la caisse de compensation

L'interface ELM 5.0 impose une confirmation de l'assurance-accidents et de la caisse de pension lors de la communication AVS de fin d'année aux caisses de compensation. Si aucune assurance n'est enregistrée, il faut rédiger une justification. Sans ces informations, il n'est pas possible de remettre la déclaration annuelle à la caisse de compensation.

Les assurances peuvent être consignées dans le programme L431 sous « Assurances », onglet « Transmission à la caisse de compensation ». Si vous avez plusieurs assurances, veuillez indiquer l'assurance qui est attribuée à la majorité des collaborateurs. Selon les directives de la ELM 5.0, il n'est pas possible d'annoncer plusieurs assurances.

431 Données d'entreprise - ABACUS-DEMO [7777]

Echier Aperçu 2

Entreprise ▾

Informations entreprise

Lieux de travail

Paramètres cantons

Assurances

Assurances

Propositions d'assurance **Transmission à la caisse de compensation**

TRANSMISSION ASSUREURS LAA À LA CAISSE DE COMPENSATION

Assurance LAA 2 Assurance LAA

Valable dès 01.01.2010

Raison aucune assurance LPP

Mobilier
St. Leonhard-Strasse 40
CH - 9001 St. Gallen
Canton: SG
N° commune: 3203
IDE OFS.

TRANSMISSION ASSUREURS LPP À LA CAISSE DE COMPENSATION

Assurance LPP 1 Swiss Life AG

Valable dès 01.01.2010

Raison aucune assurance LPP

Swiss Life AG
Général-Guisan-Quai 40
CH - 8022 Zurich
Canton: ZH
N° commune: 261
IDE OFS.

Pour que l'adresse s'affiche correctement, vous devez préalablement attribuer le bon numéro d'adresse au bon contrat d'assurance dans le programme L432. Cette attribution doit se faire aussi bien pour l'assurance-accidents que pour la caisse de pension. Si aucun contrat LPP n'est enregistré, ce qui est souvent le cas, car on travaille avec des déductions fixes données par la caisse, vous devez rajouter le contrat LPP

432 Données de base des assurances - ABACUS-DEMO [7777]

Echier Edition Extras Aperçu 2

Données de base ▾

Données nationales

Champs de base

Certificat de salaire

Assurances / Co... ▾

Caisse de compen...

Assurances accident

Assurances accide...

Assurances LM

Assurances LPP

CONTRATS CAISSES DE PENSION (LPP)

N°	NOM ASSURANCE	N° DE CLIENT	N° DE CONTRAT	N° D'ASSUREUR	ENTITÉ COMPTABLE	N° ADRESSE	INACTIF
1	Swiss Life AG	1099-8777.1	4500-0	2600.88.1		106	<input type="checkbox"/>

Nouveau contrat Supprimer contrat Saisir adresse

Ces indications seront automatiquement indiquées sur la dernière page de l'extrait du programme L2911. Cette information est désormais requise par ELM 5.0 et se compose de la désignation de l'assurance, de l'IDE de l'adresse et de la date « valable dès ».

Abacus Demo AG
Abacus-Platz 1
CH-9300 Wittenbach

Rekapitulation
AHV-Lohnbescheinigung 2021
von Januar 2021 bis Dezember 2021

SVA St. Gallen
Mitgliedernr. 100-9976.9
AK-Nr. 017.000

Rekapitulation	AHV-Lohn	ALV-Lohn	ALVZ-Lohn
Periodengerechte Einkommen	365'993.10	362'843.10	0.00
Periodenfremde Einkommen	800.00	800.00	0.00
Gesamttotal	366'793.10	363'643.10	0.00

BVG-Versicherer: Swiss Life AG, UID CHE-123.123.128, gültig ab 01.01.2010
UVG-Versicherer: Mobiliar, UID CHE-123.123.660, gültig ab 01.01.2010
Sachbearbeiter: Egg Barbara
Direktwahl: 071 292 25 25
Mailadresse: egg@abacustummandant.ch
Datum: 30.08.2021

Unterschrift:

2.2 Nouveau formulaire de certificat de salaire

Le formulaire de certificat de salaire a été adapté. Désormais, le champs «ancien numéro AVS» est remplacé par la date de naissance.

Alors que l'ancien formulaire avait été accepté pour la déclaration de salaire en 2020, l'utilisation du nouveau formulaire est obligatoire à partir de l'année 2021.

The image shows a thumbnail of a salary certificate form. The form is titled "Lohnausweis - Certificat de salaire - Certificato di salario" and "Rentenbescheinigung - Attestation de rentes - Attestazione delle rendite". It contains several fields labeled A through H. Field A is "AHV-Nr. - No AVS - N. AVS". Field B is "Rentenbescheinigung - Attestation de rentes - Attestazione delle rendite". Field C is "Geburtsdatum - Date de naissance - Data di nascita", which is highlighted with a red box. Field D is "Jahr - Année - Anno". Field E is "von - du - dal bis - au - al". Field F is "Unentgeltliche Beförderung zwischen Wohn- und Arbeitsort / Transport gratuit entre le domicile et le lieu de travail / Trasporto gratuito dal domicilio al luogo di lavoro". Field G is "Kantinenverpflegung/Lunch-Checks / Repas à la cantine/chèques-repas / Pasti alla mensa/buoni pasto". Field H is a large empty box at the bottom.

Le nouveau formulaire de certificat de salaire est intégré dans Abacus à partir des versions et services packs suivants :

- Version 2021, SP 15.02.2021
- Version 2020, SP 15.03.2021
- Version 2019, SP 15.08.2021

Si vous travaillez avec une version plus ancienne, nous vous recommandons vivement d'installer le patch actuel. Les installations Abacus utilisant les versions 2018 et plus anciennes devraient être entièrement mises à jour pour permettre l'édition du bon formulaire des certificats de salaire.

3 Travaux préparatoires généraux

Ces travaux peuvent être effectués ou préparés avant la fin de l'année - de préférence pendant le mois de décembre.

3.1 Pour la nouvelle année salariale

	V2020	V2021		Réglé
Nouveaux taux de primes			Organiser les nouveaux taux de primes et estimations des assurances. Retrouvez les valeurs des assurances sociales pour 2022 au chapitre 6.	
AVS, AI, APG, CAF			Préparer la facture d'acompte pour la nouvelle année.	
LAA, LAAC, IJM			Préparer la communication de l'assurance. Le cas échéant demander un nouveau profil ELM.	
LPP			Régler la communication des salaires pour la nouvelle année.	
Tables	L421		Importer les nouvelles tabelles IS et AF ainsi que les tabelles propres à l'entreprise si elles changent en 2022.	
Adaptations des salaires	L32		Les adaptations des salaires pour la nouvelle année doivent être connues. (p.ex. salaires mensuels, salaires horaires, LPP, etc.)	

3.2 Pour l'année salariale précédente

	V2020	V2021		Réglé
Paramétrages certificat de salaire	L414		Vérifier l'attribution des rubriques Est-ce que tous les composants de salaires sont correctement attribués aux différents chiffres du certificat de salaire ?	
	L31		Modèles de certificat de salaire par collaborateur Est-ce que le bon modèle de certificat de salaire est attribué à chaque collaborateur ? Conseil : Etablir une liste dans L351 en paramétrant une sélection libre sur le modèle de certificat de salaire si = 0.	
	L32		Vérifier le pourcentage pour la part de service externe, attention variable selon des cantons.	
	L443	L444	Eventuellement adapter les modèles de certificat de salaire Les instructions du certificat de salaire contiennent-elles les bonnes remarques ? Les conditions dans les remarques du certificat de salaire sont-elles correctes ?	
Paramètres ESS	L414		Vérifier l'attribution des rubriques dans le domaine des statistiques Les rubriques sont-elles toutes correctement attribuées ?	
	L31		Base de données du personnel Onglet Statistiques Les données sont-elles toutes correctement enregistrées ? Important: Respecter la chronologie!	

Allocations familiales	L414	Attribution des rubriques Domaine Allocations familiales Les rubriques sont-elles toutes correctement attribuées? Le composant « Correction allocations enfants année précédente » ne doit pas être attribué.	
Impôt à la source	L414	Attribution des rubriques Domaine Impôt à la source Les composants sont-elles toutes correctement attribuées ?	

4 Travaux de fin d'année

Ces travaux doivent être effectués dès que tous les éléments de salaire de l'année précédente ont été décomptés.

4.1 Préparer nouvelle année salariale 2022

V2020	V2021		Réglé
L56		Clôture annuelle définitive	<p>Il ne peut y avoir plus de 2 années ouvertes dans Salaires. Clôre définitivement l'année 2020</p> <p>ÉTAPES DE TRAITEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Ouvrir année 2022 <input type="radio"/> Clôturer provisoirement année 2020 <input type="radio"/> Rouvrir année 2020 <input checked="" type="radio"/> Clôturer définitivement année 2020 <input type="radio"/> Transmettre données salariales à nouvelle année <input type="radio"/> Suppression des données de décompte <p>Cocher « Contrôle de l'intégrité des données du décompte » et continuer</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px;"> <p>Contrôle</p> <p>L'année 2020 est définitivement clôturée. Quelles étapes de travail doivent être exécutées?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Contrôle de l'intégralité des données de décompte</p> </div>
L56		Ouvrir la nouvelle année 2022	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cliquer sur «Ouvrir année 2022» et continuer 2. Valeurs salariales Si toutes les valeurs salariales sont reprises dans la nouvelle année, aucune sélection n'est nécessaire. Sélectionner uniquement les valeurs salariales qui ne doivent pas être reportées dans la nouvelle année. 3. Exécuter la fonction Répondre par OUI à la question concernant la copie des tables spécifiques à l'année dans la nouvelle année. Ne copier que les tables à partir du n° 100. Si vous répondez par NON à la question, vous aurez toutefois la possibilité de les copier ultérieurement par l'intermédiaire du prog. L423.
L43	L441 L432	Données nationales	<p>Vérifier les contributions sur l'axe temporel 2022. Retrouvez les données nationales des assurances sociales pour 2022 au chapitre 6.</p>

L441	L444 L432	Champs de base	Vérifier les contributions sur l'axe temporel 2022 et les adapter le cas échéant : – Champs de base entreprise – Champs de base service – Champs de base division	
L443	L432	Assurances	AVS, CAF, LAA Vérifier les cotisations et les profils d'assurance dans les différentes assurances sur l'axe temporel 2022 et les adapter si nécessaire.	
			LAAC, IJM Dans les domaines des LAAC et des IJM, vérifier les montants maximaux dans l'onglet « Salaire maximum » sur l'axe temporel 2022, et vérifier également les taux de cotisation pour le part employé et la part employeur dans l'onglet « Contributions » et les adapter si nécessaire.	
L32		Données salariales	Vérifier les données salariales sur l'axe temporel 2022 et les adapter si nécessaire. Analyse des données salariales par l'intermédiaire du prog. L351 → «Valeurs salariales». Conseil : utiliser la mutation globale avec le programme L381 pour les adaptations éventuelles des nouvelles données salariales à effectuer pour plusieurs travailleurs, par exemple, le salaire mensuel, les cotisations LPP, etc. Attention tout de même il n'est plus possible de revenir en arrière.	

V2020	V2021			Réglé
L421		Tables	Propres tables spécifiques à l'année Vérifier les tables sur l'axe temporel 2022.	
L422		Importer les tables Impôt à la source	Si vous souhaitez télécharger les tables de tous les cantons, nous vous recommandons de le faire depuis le site Internet d'Abacus . Si vous souhaitez charger des cantons spécifiques vous pouvez le faire sur le site de l' administration fédérale des contributions . Vous trouverez également sur le site Internet d'Abacus un mode d'emploi détaillé pour charger les tables de l'impôt à la source.	
		Importer les tables Allocations familiales	Les tables des allocations familiales peuvent être téléchargées sur le site Internet d'Abacus. Site Internet d'Abacus .	
L31		Base de données du personnel Codes Assurances	Vérifier sur l'axe temporel 2022, si les codes enregistrés sont corrects pour tous les collaborateurs.	

4.2 Déclaration annuelle pour l'année salariale précédente

V2020	V2021		Réglé
L56	Clôture annuelle	Clore provisoirement l'année 2021 Cocher Contrôle de l'intégrité des données du décompte »	
L2933	Compte salaire	Il est possible d'établir une analyse par collaborateur incluant un récapitulatif.	
L29	Analyses nationales	Etablissement et vérification des différents décomptes annuels pour AVS/CAF/LAA/LAAC/IJM.	
L2995	Annonces salaires - ELM	Transmission électronique des déclarations de salaires aux différents établissements d'assurances.	
L2971	Traitement des certificats de salaire	Attention lors de la préparation des certificats de salaires, sous « Critères», cocher «Repréparer les champs qui ont été modifiés»	
L2974	Emettre les certificats de salaire	Les certificats de salaire peuvent être émis ici. Conseil: les certificats de salaire traités peuvent être classés dans le dossier personnel.	
L2995	Certificats de salaire - ELM	Pour les cantons qui le prévoient (par défaut dans Abacus), transmettre les certificats de salaire aux administrations fiscales via ELM.	

5 Contact

Si vous avez des questions, notre centre de service est à votre disposition au numéro de téléphone 0800 55 38 37 ou par e-mail abacus@bdo.ch.

Nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Exception: Le centre de service Abacus a mis en place un service de piquet les 24.12.2021 (le matin uniquement) et du 27 au 30.12.2021 de 08:00-12:00 et de 13:30-17:00.

6 Annexe

6.1 Données nationales 2022

Données nationales

FILTER

Données nationales

Axe temporel

Pays de décompte

TABLE DES ÂGES

Âge de la retraite pour les femmes Années mois

Âge de la retraite pour les hommes Années mois

Âge révolu assujettissement AVS Années

AVS

Franchise retraité AVS	<input type="text" value="1'400.0000"/>	CHF
Seuil minimal AVS par an	<input type="text" value="2'300.0000"/>	CHF
Taux AVS employé	<input type="text" value="5.3000"/>	%
Taux AVS employeur	<input type="text" value="5.3000"/>	%
Montant minimal annuel AVS	<input type="text" value="503.0000"/>	CHF

ACC

Salaire maximum ACC illimité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Salaire annuel maximum ACC	<input type="text" value="9'999'999'999.0000"/>	CHF
Salaire mensuel maximum ACC	<input type="text" value="9'999'999'999.0000"/>	CHF
Taux ACC employé	<input type="text" value="0.5000"/>	%
Taux ACC employeur	<input type="text" value="0.5000"/>	%

LAA

Salaire annuel maximum LAA	<input type="text" value="148'200.0000"/>	CHF
Salaire mensuel maximum LAA	<input type="text" value="12'350.0000"/>	CHF
Forfaits journaliers LAA	<input type="text" value="406.0000"/>	CHF

LPP

Seuil d'entrée LPP (salaire annuel minimum)	<input type="text" value="21'510.0000"/>	CHF
Déduction de coordination LPP	<input type="text" value="25'095.0000"/>	CHF
Salaire annuel assuré max. LPP	<input type="text" value="86'040.0000"/>	CHF
Salaire annuel coordonné min. LPP	<input type="text" value="3'585.0000"/>	CHF

6.2 Les assurances sociales 2022 en chiffres

Partager des valeurs – façonner l'avenir

Contributions et prestations 2022

2022 2021

AVS/AI/APG - Contributions de l'employé et de l'employeur		
AVS (assurance vieillesse et survivants)	8.70%	8.70%
AI (assurance invalidité)	1.40%	1.40%
APG (allocations pour perte de gain)	0.50%	0.50%
Total	10.60%	10.60%
Contribution de l'employeur	5.30%	5.30%
Contribution de l'employé	5.30%	5.30%
Revenus non soumis à contribution		
Pour les retraités, par an et par employeur	16'800	16'800
Pour les revenus minimes issus d'une activité accessoire, par an et par employeur (La franchise ne s'applique pas aux employés travaillant dans les ménages privés ou dans le domaine des arts et de la culture)	2'300	2'300

AVS/AI/APG - Contributions des indépendants		
Taux maximal	10.00%	10.00%
Limite inférieure de revenu	9'600	9'600
Taux maximal à partir d'un revenu de	57'400	57'400
Pour un revenu entre CHF 9'600 et CHF 57'400 un barème de contributions dégressif s'applique		
Contribution minimale annuelle	503	503
Piafond pour les contributions à la caisse de compensation pour allocations familiales (CAF)	148'200	148'200
Revenu non soumis à contribution		
Par retraité et par an	16'800	16'800

AVS/AI/APG - Contributions de personnes sans activité lucrative		
Contribution minimale annuelle	503	503
Contribution maximale annuelle	25'150	25'150

AVS/AI/APG - Rentes		
Rente minimale mensuelle	1'195	1'195
Rente maximale mensuelle	2'390	2'390
Rente maximale mensuelle pour couple	3'585	3'585

Montants en CHF

2022 2021

AC - Assurance-chômage		
Jusqu'à une masse salariale annuelle de	148'200	148'200
	2.20%	2.20%
Contribution de solidarité sur les masses salariales annuelles à partir de	148'201	148'201
	1.00%	1.00%
Les contributions sont supportées pour moitié par l'employeur et par l'employé.		

LAA - Assurance-accident (professionnel et non professionnel)		
Salaires LAA maximal assuré par an	148'200	148'200
L'assurance contre les accidents non professionnels couvre uniquement les salariés dont le temps de travail hebdomadaire est supérieur ou égal à 8 heures.		
Revenu non soumis à contribution		
Pour les retraités, par an et par employeur: non prévu selon la LPP (variation quant à l'AVS/AI/APG).	0	0
Sur les revenus minimes provenant d'une activité accessoire, par an et par employeur, si seules de telles relations de travail existent, sinon pas de plafond d'exonération.	2'300	2'300

LPP - Prévoyance professionnelle		
Seuil d'accès annuel	21'510	21'510
Salaires annuel minimal assuré LPP	3'585	3'585
Salaires annuel maximal pris en compte LPP	86'040	86'040
Déduction annuelle de coordination	25'095	25'095
Salaires annuel maximal assuré LPP	60'945	60'945
Salaires annuel maximal assurable	860'400	860'400
Contribution d'épargne - bonifications		
de vieillesse sur le salaire coordonné	25 - 34 ans	7.00%
	35 - 44 ans	10.00%
	45 - 54 ans	15.00%
	55 - 64/65 ans	18.00%
Taux d'intérêt minimum légal	1.00%	1.00%

Prévoyance liée (pilier 3a facultatif)		
Personnes exerçant une activité lucrative avec 2 ^e pilier	6'883	6'883
Personnes exerçant une activité lucrative sans 2 ^e pilier (max. 20% du revenu) mais au maximum	34'416	34'416